

Mercredi 27 novembre 2013
Communiqué de presse

Sylvie Robert, secrétaire nationale à la Politique de la ville

La République pour tous : adoption par les députés en première lecture du projet de loi pour la ville.

Fruit d'une large concertation, le projet de loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine redéfinit en profondeur le cadre d'action de la politique de la ville. Cette réforme affecte enfin à la politique de la ville les moyens de son ambition: rétablir l'égalité des territoires. Elle engage sa réorientation vers les quartiers les plus fragiles en faisant de la participation des habitants une exigence.

Conformément à l'engagement numéro 27 de François Hollande, le projet de loi prévoit le lancement d'un nouveau programme national de renouvellement urbain. Au total, ce sont 20 milliards d'euros supplémentaires qui seront mobilisés pour améliorer durablement le cadre de vie, développer l'activité économique et favoriser la cohésion sociale entre ces territoires et tout l'ensemble de leur bassin de vie.

Le Parti socialiste se réjouit des évolutions du cadre de la politique de la ville envisagées pour plus de cohérence et d'efficacité. En faisant du contrat de ville la plate-forme d'animation de la politique de la ville dans les territoires, la loi permettra la mise en mouvement de tous les acteurs autour d'objectifs et d'actions partagés ainsi que l'articulation des instruments spécifiques de la politique de la ville avec ceux des politiques de droit commun.

Le Parti socialiste salue l'avancée majeure que constitue la création des conseils citoyens. C'est une rupture totale avec la politique humiliante du « karcher » menée par la droite. Avec la création des maisons du projet, la mise en œuvre du principe de co-construction, et la réflexion sur la création d'une fondation des quartiers, la majorité fait le choix de placer chaque l'habitant et « l'expertise d'usage » au cœur des projets et de donner un nouveau sens à la démocratie locale.

Le Parti socialiste sera aux côtés du gouvernement et de la majorité dans la suite du parcours de cette loi, qui vise à rendre à ces quartiers une place réelle dans la République.